

Paysages de nos **Villes et Villages Fleuris**

PALMARÈS

2022


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Sarthe
Tourisme



Sarthe
Le Département



72 Sarthe

c|a.u.e

Démarche départementale “Paysages de nos Villes et Villages Fleuris”

La démarche départementale « Paysages de nos Villes et Villages Fleuris » accompagne les communes dans leurs actions d’amélioration de la qualité de vie à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Cette démarche de valorisation du patrimoine paysager et du cadre de vie est la première étape pour accéder à la labellisation Villes et Villages Fleuris (de 1 à 4 fleurs) grâce à l’octroi de « fleurs ». Cet attribution ressort de la compétence soit des jurys régionaux (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fleur) soit du jury national (4^{ème} fleur).

Dans le cadre de l’animation de cette démarche, Sarthe Tourisme organise un palmarès à l’échelle départementale dans lequel les communes sont classées par catégorie (correspondant au nombre d’habitant) pour les communes non labéllisées. Les écluses fleuries et les bâtiments fleuris (lavoirs, écoles, campings, mairies) figurent également dans ce palmarès.

Sarthe Tourisme met en œuvre la démarche départementale en partenariat avec le CAUE (Conseil d’Architecture et d’Urbanisme de la Sarthe).

Les communes souhaitant participer à cette démarche retournent la fiche d’inscription à Sarthe Tourisme et le jury se déplace dans les communes inscrites. A l’issue des visites, un compte-rendu est rédigé par les membres du jury présents, qui est ensuite remis aux communes lors de la remise des prix.

Le jury départemental, présidé par Véronique Rivron, 1^{ère} Vice-Présidente du Département de la Sarthe, Présidente de Sarthe Tourisme, est composé d’élus, de membres de Sarthe Tourisme, de paysagistes-concepteurs du CAUE de la Sarthe, de membres du service Eau et Rivières Domaniales et de professionnels du paysage et de l’environnement.

Chaque année, une vingtaine de communes est accompagnée dans la démarche « Paysages de nos Villes et Villages Fleuris ».

Le jury régional visitera l’année prochaine les communes proposées à la première fleur par le jury départemental.

**INSCRITS À LA DÉMARCHE
DÉPARTEMENTALE EN 2022**

23 communes

22 bâtiments

16 écluses

Palmarès 2022

Classement départemental

Villes et villages

1^{ère} CATÉGORIE : AGGLOMÉRATIONS DONT LA POPULATION EST INFÉRIEURE À 500 HABITANTS

4 pétales : Fontenay-sur-Vègre, Saint-Georges-de-La-Couée, Semur-en-Vallon.

3 pétales : Saint-Germain-d'Arcé.

2 pétales : Saint-Georges-du-Rosay, Vancé.

1 pétale : Chenu, Prévelles.

2^e CATÉGORIE : AGGLOMÉRATIONS DONT LA POPULATION EST COMPRISE ENTRE 501 ET 1 000 HABITANTS

5 pétales : Dissé-sous-le-Lude (proposition à la première fleur).

4 pétales : Saint-Rémy-du-Val.

3 pétales : Avezé.

2 pétales : Avoise, Fay, Saint-Aubin-des-Coudrais.

1 pétale : Souvigné-sur-Sarthe.

3^e CATÉGORIE : AGGLOMÉRATIONS DONT LA POPULATION EST COMPRISE ENTRE 1 000 ET 2 500 HABITANTS

4 pétales : Brette-les-Pins, Luché-Pringé, Saint-Mars-d'Outillé, Voiures-lès-le-Mans.

3 pétales : Marigné-Laillé.

2 pétales : Challes, Mansigné.

1 pétale : Pontuallain.

MENTION « FAIRE ENSEMBLE »

Avezé, Brette-les-Pins, Fontenay-sur-Vègre et Saint-Mars-d'Outillé.

Palmarès 2022

Classement départemental

Écluses fleuries

1^{er} PRIX

Écluse n°3 – Chaoué
Écluse n°5 – Roëzé-sur-Sarthe
Écluse n°8 – Noyen-sur-Sarthe.

FÉLICITATIONS

Écluse n°1 – Les Planches
Écluse n°4 – Spay
Écluse n°9 – Malicorne-sur-Sarthe
Écluse n°10 – Ignières
Écluse n°13 – Juigné-sur-Sarthe
Écluse n°14 – Solesmes.

ENCOURAGEMENTS

Écluse n°2 – La Raterie
Écluse n°6 – La Suze-sur-Sarthe
Écluse n°7 – Fercé-sur-Sarthe
Écluse n°11 – Parcé-sur-Sarthe
Écluse n°12 – Courtigné
Écluse n°15 – Sablé-sur-Sarthe
Écluse n°16 – Beffes.

Palmarès 2022

Classement départemental

Bâtiments

CAMPINGS FLEURIS

1^{er} PRIX

Camping municipal Le Port,
La Suze-sur-Sarthe
Camping de la Route d'Or,
La Flèche

ENCOURAGEMENTS

Camping municipal au Bord du Loir,
Le Lude

MAIRIES FLEURIES

1^{er} PRIX

Sauigné-l'Évêque

FÉLICITATIONS

Chenu
Cogners
Jupilles
Lombron

ENCOURAGEMENTS

Avoise
Fay
Saint-Rémy-du-Val

LAVOIRS FLEURIS

1^{er} PRIX

Jupilles
Lombron

FÉLICITATIONS

Avoise.

ENCOURAGEMENTS

Asnières-sur-Vègre
Chenu
Cogners
Fay
Saint-Rémy-du-Val

ÉCOLES FLEURIES

FÉLICITATIONS

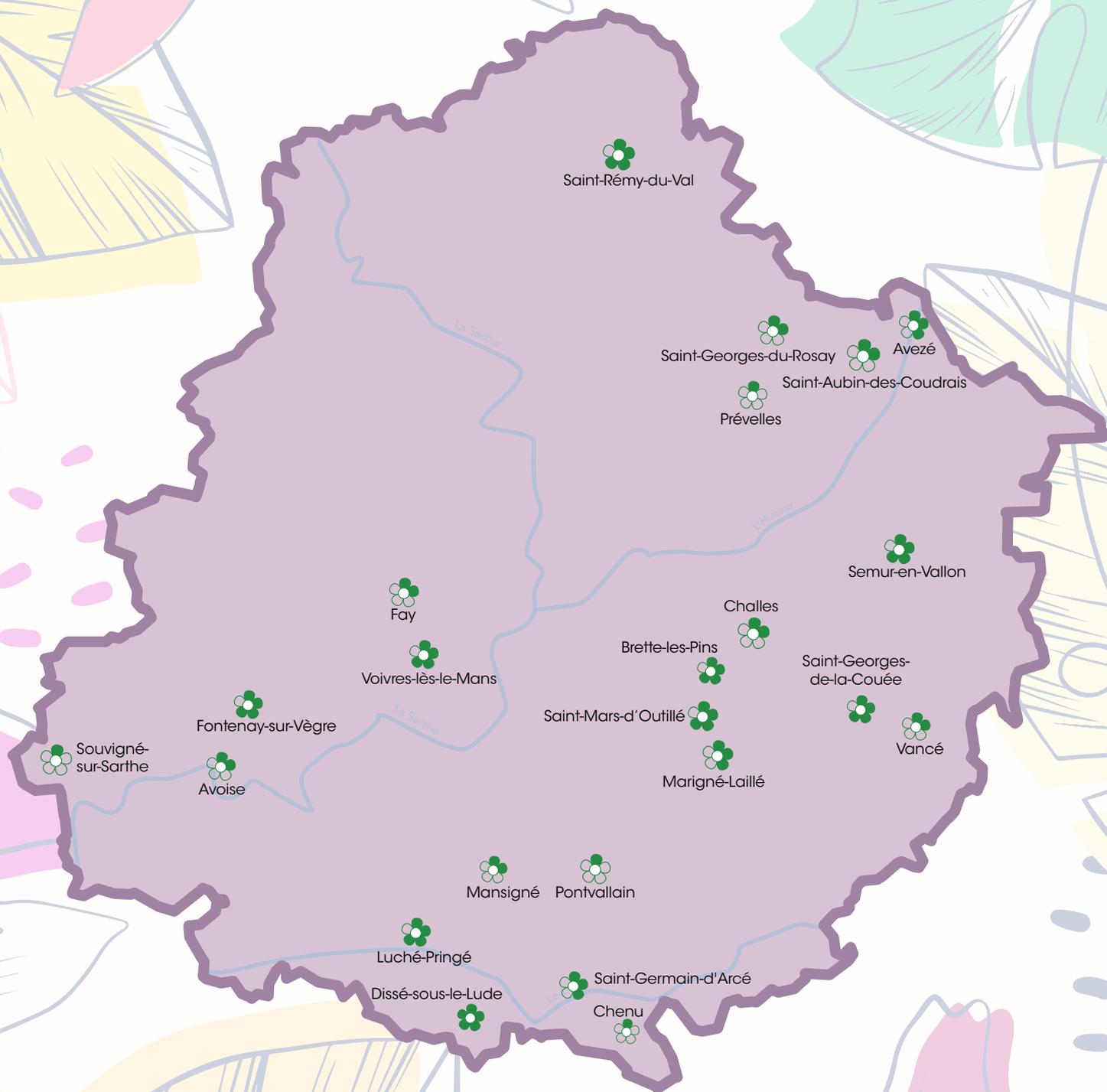
Jupilles
Lombron

ENCOURAGEMENTS

Chenu

Palmarès 2022

Villes et **Villages Fleuris**



-  communes 1 pétale
-  communes 2 pétales
-  communes 3 pétales
-  communes 4 pétales
-  communes 5 pétales